

Décision

Générale

colonial

Décision n° 702 Décisions concernant les Services d'Etat

n° 702

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1963

Date de publication
7 juin 1963

Date du numéro
30 juin 1963

TEXTE INTÉGRAL

Le jury chargé de la surveillance et de la correction des épreuves de l'examen d'admission dans les Ecoles préparant au diplôme d'Etat d'Infirmiers et d'Infirmières (1^o Session 1963) est composé comme suit : Le Médecin-Colonel Bories, directeur de la Santé Publique Président Le Médecin-Colonel Pelon, médecin-chef de l'Hôpital Peltier Membre Deux membres du Corps Enseignant désignés par M. le Directeur de l'Enseignement en Côte Française des Somalis Mme Muller, Infirmière diplômée d'Etat à l'Hôpital Peltier Les épreuves de l'examen se dérouleront à l'Hôpital Peltier les 12 et 13 juin 1963.